

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2022-2023)
DOMAINE FORMATION GENERALE (FG)
SANTE ET BIEN-ETRE, VIVRE ENSEMBLE ET EXERCICE DE LA DEMOCRATIE, INTERDEPENDANCES¹
Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39	38	38½	39	39	36½	38 ²	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 ^e	7% ^{3/4/5}	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	5% -10% ^{6/7}	35% ^{11/12}
2 ^e	7% ^{3/4/5}	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	5% -10% ^{6/7}	15% ^{11/12}
3 ^e	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	1 ⁶	1 ⁶	-	Intégrés aux autres branches.	-
4 ^e	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	1 ⁶	1 ⁶	-	Intégrés aux autres branches.	-
5 ^e	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	-	Intégrés aux autres branches.	-
6 ^e	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	-	Intégrés aux autres branches.	-
7 ^e	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	0.5 ⁶	Intégrés aux autres branches.	-	Intégrés aux autres branches.	-
8 ^e	1 ⁶	Intégrés aux autres branches.	1 ⁶	0.5 ⁶	Intégrés aux autres branches.	1 ^{13/14}	Intégrés aux autres branches.	-

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).

¹ Voir également les fiches *Histoire/Citoyenneté* et *Éducation nutritionnelle/Économie Familiale*.

² VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

³ BE : Activités de socialisation.

⁴ BE : 22 à 25 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 39 semaines d'école et 23 à 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 38 semaines d'école.

⁵ BE : 15% de temps supplémentaire est à disposition pour l'ensemble des disciplines. Les enseignant.es veillent à ce que les pourcentages indiqués soient respectés sur l'ensemble de l'année.

⁶ BE, GE, JU, NE, VS : Période(s) pour l'ensemble de la *Formation générale* (appelée *Éducation générale et sociale* au Jura).

⁷ JU, VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁸ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

⁹ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

¹⁰ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹¹ VD : Apprentissages fondamentaux.

¹² VD : 18 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹³ TI : Intégrées dans l'*Heure de classe*.

¹⁴ TI : La 8^e année correspond à la 1^{re} année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.